

Rapport de gestion concernant les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2024

Madame, Monsieur, chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Nous précisons que les convocations ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article R. 223-18 du Code de commerce vous ont été adressés quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège social dans le délai prescrit par le même article.

1. Etablissement des comptes annuels

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, ont été établis en conformité avec la législation.

2. Situation et activité de la société durant l'exercice écoulé

Le gérant, en vertu des dispositions de l'article L. 232-1 II du Code de commerce, expose ici :

- La situation de la société durant l'exercice écoulé :
 - ➔ L'année 2023-2024 est la huitième année d'activité, année qui a vu l'activité de la société encore fortement impactée par les conséquences de la crise sanitaire COVID19 (nombreuses difficultés de recrutement et réductions des paniers moyens) avec un Chiffre d'Affaires de 262 336 € HT (en baisse de 11 % par rapport à l'année précédente).
- le résultat net comptable s'élève à - 13 644 € alors que le résultat courant avant impôts s'élève à - 13 554 €.
- Son évolution prévisible : les prévisions de Chiffre d'Affaires sont en net hausse pour l'exercice en cours puisqu'à la date du 31/10/2024, le CA prévisionnel de l'exercice 2024-2025 serait de 405 k€ avec un résultat net comptable prévisionnel légèrement positif (attendu à + 8 k€)
 - Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et celle à laquelle le présent rapport est établi : la TUP décidée par la holding DANGDONG sur les sociétés LOOLA et BABY au profit de la société BEBOP et effectivement au 01/07/2024 va permettre de rationaliser les coûts et de faire des économies d'échelle importantes.

3. Conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été portée à la connaissance du gérant.

4. Affectation du résultat

Le gérant propose d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024, et qui se chiffrent à

- 13 644 euros, de la manière suivante :

report à nouveau (débiteur)

5. Résolutions particulières

Le gérant propose les résolutions suivantes :

Résolution 3 : poursuite de l'activité de la société.

Résolution 4 : fixation de la rémunération du gérant pour l'exercice 2024-2025 à la hauteur de 38 200 € sur l'exercice débutant le 01/07/2024 et se terminant le 30/06/2025.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

La gérance



En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

EURL BEBOP
2 BIS RUE DIET
38300 BOURGOIN JALLIEU

relatifs à l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	51 823 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	262 336 Euros
- Résultat net comptable,	(13 644) Euros

Fait à GRENOBLE
Le 15/10/2024

Laurence CHENAL

Sophie LEBLANC
Responsable de dossiers

conforme à l'original

Eurl BEBOP

Entreprise individuelle, membre du Réseau des Experts-Comptables
2 bis, rue Diet 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 76 26 26 16 - RCS 820 801 884
E-mail : po.girot@kangouroukids.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	8 166	4 794	3 372	2 098	1 274	60.70
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 017		1 017	1 017		
	Total II	9 183	4 794	4 389	3 115	1 274	40.88
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	30 648		30 648	49 044	18 396	37.51
	Autres créances	5 774		5 774	1 852	3 922	211.73
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	9 297		9 297		9 297	
	Charges constatées d'avance (3)	1 715		1 715	1 493	222	14.90
	Total III	47 434		47 434	52 389	4 955	9.46
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	56 617	4 794	51 823	55 504	3 682	6.63

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2024 12		Exercice N-1 30/06/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 500		1 500			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	75 654		54 231		21 423	39.50
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	13 644		21 423		7 779	36.31
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	87 798		74 154		13 644	18.40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	25 400 182 2 379		39 117 3 895 2 379		13 717 3 714	35.07 95.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	67 203 30 424		46 816 29 889		20 388 535	43.55 1.79
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	14 033		7 563		6 471	85.56
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	139 621		129 659		9 962	7.68
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	51 823		55 504		3 682	6.63

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 128 035 104 259

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2024 12	30/06/2023 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 372	2 098	1 274	60.70
21810000	AAI DIVERS	6 125	4 093	2 033	49.66
21830000	MATERIEL BUREAU ET INFO.		619	619	100.00
21840000	MOBILIER	2 040	2 040		
28181000	AMORT.AAI DIVERS	3 147	2 593	554	21.37
28183000	AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		619	619	100.00
28184000	AMORT.MOBILIER	1 647	1 442	205	14.22
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 017	1 017		
27500000	DEPOTS & CAUTIONS	1 017	1 017		
Total II		4 389	3 115	1 274	40.88
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		30 648	49 044	18 396	37.51
41100000	CLIENTS 10%	29 506	48 277	18 771	38.88
41101000	CLIENTS 20%	1 142	767	375	48.89
AUTRES CREANCES		5 774	1 852	3 922	211.73
40100000	FOURNISSEURS		506	506	100.00
42500000	PERSONNEL AVANCES & ACOMPTES	764	751	14	1.82
44566000	TVA DEDUCTIBLE S/ABS	2 726	50	2 677	NS
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTE		194	194	100.00
44580000	TVA COLL. A REGULARISER	180		180	
44586000	TCA/FACT. NON PARVENUES	2	320	318	99.44
46700000	AUTR.CPTS DEBIT.OU CREDIT		32	32	100.00
46780100	SARL DIMDAMDOM	602		602	
46870000	DIVERS PROD. A RECEVOIR	1 500		1 500	
DISPONIBILITES		9 297		9 297	
51200000	RAPPRO. BANCAIRE EBICS	9 085		9 085	
51210000	CREDIT MUTUEL	212		212	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 715	1 493	222	14.90
48600000	CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	1 715	1 493	222	14.90
Total III		47 434	52 389	4 955	9.46
TOTAL GENERAL		51 823	55 504	3 682	6.63

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2024 12	30/06/2023 12	Euros	%
CAPITAL	1 500	1 500		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	1 500	1 500		
REPORT A NOUVEAU	75 654	54 231	21 423	39.50
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	75 654	54 231	21 423	39.50
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	13 644	21 423	7 779	36.31
Total I	87 798	74 154	13 644	18.40
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	25 400	39 117	13 717	35.07
16480000 PRET GARANTI ETAT 209799 03	25 400	39 117	13 718	35.07
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	182	3 895	3 714	95.33
51200000 RAPPRO. BANCAIRE EBICS		1 546	1 546	100.00
51210000 CREDIT MUTUEL		2 210	2 210	100.00
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	182	139	43	30.60
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 379	2 379		
45500000 C/C GIROT PIERRE-OLIVIER	2 379	2 379		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	67 203	46 816	20 388	43.55
40100000 FOURNISSEURS	67 193	44 897	22 296	49.66
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	11	1 919	1 908	99.44
DETTES FISCALES ET SOCIALES	30 424	29 889	535	1.79
42100000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL	11 069	11 425	356	3.12
42820000 PROVISION CONGES PAYES	7 695	9 170	1 475	16.08
43100000 URSSAF	5 207	3 257	1 950	59.87
43730000 RETRAITE	1 056	623	433	69.46
43750000 MUTUELLE		298	298	100.00
43820000 CHARGES S/CONGES PAYES	599	759	160	21.12
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE (IR)	12	72	60	82.79
44551000 TVA A DECAISSER	2 677		2 677	
44571310 TVA COLLECTEE 10%	1 454	3 718	2 265	60.91
44571500 TVA COLLECTEE 20%	190	128	62	48.74
44580000 TVA COLL. A REGULARISER		6	6	100.00
44860000 CHARGES A PAYER	465	432	33	7.64
AUTRES DETTES	14 033	7 563	6 471	85.56
41100000 CLIENTS 10%	13 516	7 383	6 133	83.07
46700000 AUTR.CPTS DEBIT.OU CREDIT	126		126	
46780000 SAS DANGDONG	180	180		
46781000 EURL CHIZMY	211		211	
Total IV	139 621	129 659	9 962	7.68
TOTAL GENERAL	51 823	55 504	3 682	6.63

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			1 715.30
30/06/2024 OE CCA PST 38 6 MOIS	1 500.23		
30/06/2024 OE CCA XEROX 1 MOIS	45.49		
30/06/2024 OE CCA AXA 7 MOIS	169.58		
46870000 DIVERS PROD. A RECEVOIR			1 500.00
30/06/2024 OE PAR DRFIP 06/2024	1 500.00		
COMPTES DE PASSIF			
51860000 INTERETS COURUS A PAYER			181.84
30/06/2024 OE PROV AGIOS 2TR24		181.84	
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES			10.80
30/06/2024 OE ENP EDF		10.80	
42820000 PROVISION CONGES PAYES			7 694.72
30/06/2024 OE PROV CP 30.06.2024		7 694.72	
43820000 CHARGES S/CONGES PAYES			598.63
30/06/2024 OE CHARGES S/CP 30.06.2024		598.63	
44860000 CHARGES A PAYER			465.00
30/06/2024 OE CAP CFE 1SEM24		465.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			90.00
28/05/2024 BQ F SAISIE ADMIN TIERS DETENIE	90.00		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072023	et clos le	30062024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
EURL BEBOP			2 BIS RUE DIET		
SIRET	8	2	0	8	0
	1	8	8	4	0
	0	0	0	1	7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SAS DANGDONG HOLDING 79 COURS JEAN JAURES					
38000 GRENOBLE					
SIRET			8	2	0
			5	2	0
			2	2	9
			0	0	0
			1	5	
B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	13 644
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
ABC Comptabilité SARL 1 Place d'APVRIL 38000 GRENOBLE Tél: 04 38 24 01 70			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 15/10/2024	Lieu: BOURGOIN JALLIEU	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: GIROT PIERRE-OLIVIER GERANT		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

Désignation de l'entreprise : EURL BEBOP

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2 BIS RUE DIET

38300 BOURGOIN JALLIEU

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82080188400017

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 30062024		N-1 30062023				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT	8166	AU	4794	3372	2098			
	Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes		AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières*		BH	1017	BI		1017	1017			
TOTAL (II)		BJ	9183	BK	4794	4389	3115			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
	En cours de production de biens	BN		BO						
	En cours de production de services	BP		BQ						
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
	Marchandises	BT		BU						
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	30648	BY		30648	49044			
	Autres créances (3)	BZ	5774	CA		5774	1852			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
DIVERS	Disponibilités	CF	9297	CG		9297				
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1715	CI		1715	1493			
	TOTAL (III)	CJ	47434	CK		47434	52389			
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	56617	1A	4794	51823	55504			
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :				Créances :			
Immobilisations :										

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des numéros de classement cette rubrique sont données dans la notice n° 2023
Dossier N° BEBOP en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : EURL BEBOP

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.500.....)	DA	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(75 654)	(54 231)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(13 644)	(21 423)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(87 798)	(74 154)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25 581	43 013
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 379	2 379
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 203	46 816
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 424	29 889
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	14 033	7 563
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	139 621	129 659
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	51 823	55 504
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	128 035	104 259
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		3 756

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL BEBOP										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	4 093	KW		KX	2 033
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	2 660	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	6 753	LO		LP	2 033	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	1 017	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	1 017	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	7 770	ØH		ØJ	2 033		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	6 125	MO	6 125	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	619	MT	2 040	MU	2 040	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	619	NH	8 166	NI	8 166	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 017	2G	1 017		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 017	2H	1 017		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	619	ØL	9 183	ØM	9 183		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL BEBOP

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B		
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL		
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL BEBOP

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 593	QE	554	QF		QG	3 147
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 061	QM	205	QN	619	QO	1 647
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	4 654	QV	759	QW	619	QX	4 794
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	4 654	QP	759	QQ	619	QR	4 794

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
Autres immobilisations corporelles	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL BEBOP										Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H			
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M			
Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S			
Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W			
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A			
Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E			
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K			
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y			
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D			
		6E		6F		6G		6H			
		02		03		04		05			
		9U		9V		9W		9X			
		06		07		08		09			
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF						
		- financières	UG		UH						
		- exceptionnelles	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.											
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL BEBOP										Néant ☐ *	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	1 017	UV		UW	1 017		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	30 648		30 648				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	764		764				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 908		2 908				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 102		2 102				
	Charges constatées d'avance			VS	1 715		1 715				
	TOTAUX			VT	39 154	VU	38 137	VV	1 017		
	RENOUVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD						
					VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	182		182						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	25 400		13 814		11 586				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	67 203		67 203						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 764		18 764						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 862		6 862						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 321		4 321						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	477		477						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 379		2 379						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 033		14 033						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	139 621	VZ	128 035		11 586				
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	13 718	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL BEBOP				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 4													
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés															WA			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	WB										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	XE										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB											
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW										
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*															XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)															I7			
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)												I8				
			{ - imposées au taux de 0 %												ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions												WN WO				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)																XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ									
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8										
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage																Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage																Y3			
															TOTAL I	WR			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *																WS			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)																WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs												WV WH WP WW				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %															I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*															WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	XA											
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)															ZX			
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.															ZY			
	Majoration d'amortissement *															XD			
Mesures d'incitation sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF									
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA										
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC										
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)																XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI	XG											
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables								{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	XJ								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL	XL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XO								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	13 644								

Désignation de l'entreprise : EURL BEBOP				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	88 216
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	88 216
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	13 644
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	101 860
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	8 293
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032